



ACCIDENT PORTE TOURNANTE SUPERMARCHÉ

Par **Martine Maillier**, le **18/11/2018** à **15:19**

Bonjour,

ma mère de 78ans a eu un accident dans une porte tournante dans supermarché. Elle marche avec une canne et lentement, la porte arrière l'a poussé et elle est tombée. Elle était en week end et donc en province. Elle a été opérée cette nuit d'une fracture au genoux et en a pour 3 semaines d'hôpital à Alençon alors que nous (ces enfants) sommes tous sur Versailles. A priori un rapatriement serait à sa charge.

Peut on "attaquer" le supermarché ? Eux lui ont dit qu'il y avait un bouton handicapé et que donc c'était de sa faute.

Merci d'avance pour vos conseils
Cordialement.